



COMMUNE DE
Paule

Bulletin Municipal

1^{er} SEMESTRE 2026

P.4

Elections municipales
Vos élus

P.10

Rentrée 2026
L'école & la médiathèque

P.16

Une histoire de famille
et de passion pour le
cheval breton



EDITO

Le mot du Maire

Je remercie les Pauloises et les Paulois qui ont réservé un très bon accueil aux candidats aux élections municipales du 15 mars 2026. Cette campagne a permis d'échanger sur de nombreux sujets et d'entendre vos remarques souvent pertinentes afin d'améliorer la vie communale.

Vous êtes nombreux à vous être déplacés jusqu'au bureau de vote même s'il n'y avait qu'une seule liste candidate, soyez en remerciés. Cette démarche montre l'attachement des habitants à ces élections locales.

Je veux également remercier les élus qui m'ont accompagnée durant mon court mandat et qui ont décidé de ne pas se représenter. Je citerai Isabelle Cornu, Josiane Houssier, Vanessa Tasset, Olivier Kerlir, Jean Pierre Sparfel, Guillaume Pennec, Mickaël Quilliou et Pascal Delangue.

*Christel GUILLERM,
Maire de Paule*



Horaires de la mairie

- **Lundi, mardi et jeudi :**
8h à 12h et 13h30 à 17h30
- **Mercredi :** 8h à 12h
- **Vendredi :** 8h à 12h et 13h30 à 17h

☎ 02 96 29 64 09

✉ mairie@paule.bzh

🔗 paule.bzh

📘 /communedepaule

Permanence des élus sur rendez-vous



Participez au bulletin !

Vous souhaitez publier une annonce ou un article dans le prochain bulletin ?

envoyez-le avant le 15 novembre 2026 à mairie@paule.bzh.
Les publicités ne sont pas acceptées.



Retrouvez ce bulletin sur le site de la mairie
paule.bzh/bulletins-municipaux

Crédits

Rédaction, composition et relecture : Anne-Françoise Le Guennec, Christel Guillerm, Gaëtane Roslagadec, Laurence Deflesselle, Maëlle Le Roux, Manon Meriaux, Martine Wolst-Joly, Rachel Pellin, Thibaud Colliou

Mise en Page : Rachel Pellin

Impression : Imprimerie Guivarch (Plérin, 22) sur papier Couché moderne demi-mat 135 g/m2 PEFC

SOMMAIRE

2 Le mot
du Maire

4 Elections
municipales

6 Travaux &
investissements

10 École

12 Administration

15 Vie locale &
environnement

18 Évènements



Médiathèque

🕒 10h30-12h | 13h30-17h30
le mercredi
10h30-12h le samedi

✉️ mediatechpaule@gmail.com



La Pie'Zeria

Restaurant pizzeria
10 Lieu-dit la Pie

🕒 12h-14h mardi au vendredi
19h-21h le jeudi
19h-21h30 du vendredi
au dimanche

☎️ 09 82 20 69 09



El Dorado

Bar & Relais poste

🕒 8h-13h | 17h-minuit
lundi, mardi, jeudi, vendredi
11h-minuit le dimanche



Gaillard Nicolas

Boucherie, charcuterie,
traiteur ambulancier

🕒 Tous les mercredis, 10h30 à 11h30, place de l'Église

☎️ 06 74 56 57 94

✉️ nicolas.gaillard1105@orange.fr

2026 - 2032

Vos Élus

Le conseil municipal au complet vous remercie pour votre confiance lors des dernières élections.



Christel GUILLERM

Maire



Thibaud COLLIU

1^{er} adjoint, Délégué : Finances, voirie, travaux, réseaux



Anne Françoise LE GUENEC

2^e adjointe, Déléguée : Affaires scolaires, médiathèque, action sociale, vie associative, fêtes et cérémonies



Pierre-Yves LE BORGNE

Conseiller Municipal, Délégué : Voirie, agriculture



Rachel PELLIN

Conseillère Municipale, Déléguée : Communication et rénovation énergétique



Laurence DEFLESSELLE

Conseillère Municipale



Jérôme GAILLARD

Conseiller Municipal



Magalie JAOUEN

Conseillère municipale



Nicolas LACEPPE

Conseiller Municipal



Morgan LE CRAS

Conseiller Municipal



Éric LE GOFF

Conseiller Municipal



Manon MERIAUX

Conseillère municipale



David POTIER

Conseiller Municipal



Gaëtane ROSLAGADEC

Conseillère municipale



Martine WOLST-JOLY

Conseillère municipale

Les commissions

Les commissions communales sont des instances de préparation des questions qui doivent être soumises au conseil municipal.

Commission Affaires scolaires et culturelles - Communication - Fêtes et cérémonies - Sports et loisirs - Vie associative

Anne Françoise LE GUENNEC (Responsable de la commission et référente Médiathèque) | Magalie JAOUEN | Jérôme GAILLARD | Gaëtane ROSLAGADEC | Martine WOLST-JOLY | Rachel PELLIN | David POTIER

Commission Agriculture, Investissements et Travaux - Bâtiments communaux - Voirie et réseaux

Thibaud COLLIUO (Responsable de la commission) | Pierre-Yves LE BORGNE | Nicolas LACEPPE | Jérôme GAILLARD | Laurence DEFLESSELLE | Morgan LE CRAS | David POTIER

Commission Cadre de vie et environnement

Christel GUILLERM (Responsable de la commission) | Manon MERIAUX | Martine WOLST-JOLY | Magalie JAOUEN | Rachel PELLIN | Nicolas LACEPPE | Jérôme GAILLARD

Commission Finances

Thibaud COLLIUO (Responsable de la commission) | Morgan LE CRAS | Laurence DEFLESSELLE | Jérôme GAILLARD | Anne Françoise LE GUENNEC

CCAS

Membres élus : Anne Françoise LE GUENNEC | Gaëtane ROSLAGADEC | Magalie JAOUEN | Éric LE GOFF

Membres extérieurs : Isabelle CORNU | Sylvie LE BARS | Anne-Marie ROBIN | Christine SCHERRER

Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Titulaires : Thibaud COLLIUO | Laurence DEFLESSELLE | Manon MERIAUX

Suppléants : Morgan LE CRAS | Pierre-Yves LE BORGNE | Magalie JAOUEN

Les représentants dans les organismes extérieurs

Les délégués ont pour rôle : de représenter la commune lors des réunions où seront abordés des dossiers qui la concernent, de prendre part aux débats et défendre ses intérêts et ceux de ses administrés et de recueillir des informations pouvant être utilisées par les services de la mairie.

Syndicat Mixte d'Adduction en Eau potable du Kreiz Breizh - Argoat

Thibaud COLLIUO (titulaire)
& Éric LE GOFF (suppléant)

Syndicat Départemental d'Energie

Rachel PELLIN (titulaire)
& Manon MERIAUX (suppléante)

SAD du Corong

Service d'aide à domicile de Callac - Maël-Carhaix

Magalie JAOUEN (titulaire)
& Gaëtane ROSLAGADEC (suppléante)

Correspondant en sécurité routière auprès de la Préfecture

Christel GUILLERM

Correspondant Défense

Christel GUILLERM

Commission de contrôle des listes électorales

Magalie JAOUEN

Le conseil communautaire de la CCKB

La Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) est administrée par un conseil communautaire composé de 40 membres.

- Présidente : Sandra LE NOUVEL
- 1er Vice-Président : Jérôme LEJART - Développement économique
- 2e Vice-Président : Guillaume ROBIC - Vie associative, événementielle, artistique et culturelle
- 3e Vice-Présidente : Catherine BOUDIAF - Biodiversité
- 4e Vice-Président : Fabrice EVEN - Prévention et gestion des déchets
- 5e Vice-Présidente : Rolande LE BORGNE - Services à la population
- 6e Vice-Président : Raoul RIOU - Environnement
- 7e Vice-Présidente : Julie CLOAREC - Urbanisme, PLUi-H, habitat et logement
- 8e Vice-Président : Pierre-Yves DANIEL - Energies renouvelables et assainissement
- 9e Vice-Présidente : Magalie CORGNIEC - Mobilités, formation, numérique
- 10e Vice-Président : Guy BOUCHEZ - Enfance, jeunesse
- 1e Conseiller délégué : Clément SAUZAY - Rapporteur du Budget et animation de la CLECT
- 2e Conseiller délégué : Georges GALARDON - Aménagement des parcs d'activités économiques
- 3e Conseillère déléguée : Eléonore KOGLER - Agricultures et filières locales
- 4e Conseiller délégué : Philippe LE JONCOUR - Services Publics mutualisés
- 5e Conseiller délégué : Bernard TRUBUILT - Tourisme
- 6e Conseillère déléguée : Marie-Hélène BERNARD - Vie associative et événementielle
- 7e Conseiller délégué : Christophe DE QUELEN - Patrimoine communautaire bâti

Travaux & investissements

Voirie 4 : Runigol

Voie communale n°55 de « Runigol » (115 m)

€ Budget : 7 220.40 € HT

Aménagement de l'îlot central

Acquisition de foncier, démolition, dépollution et désamiantage

€ Budget : 157 950.20 € HT

Voirie 2 : rue Traverse

Voie communale de « Rue Traverse » (environ 214 m²)

€ Budget : 3 582.50 € HT

Voirie 1 : Keroullaire

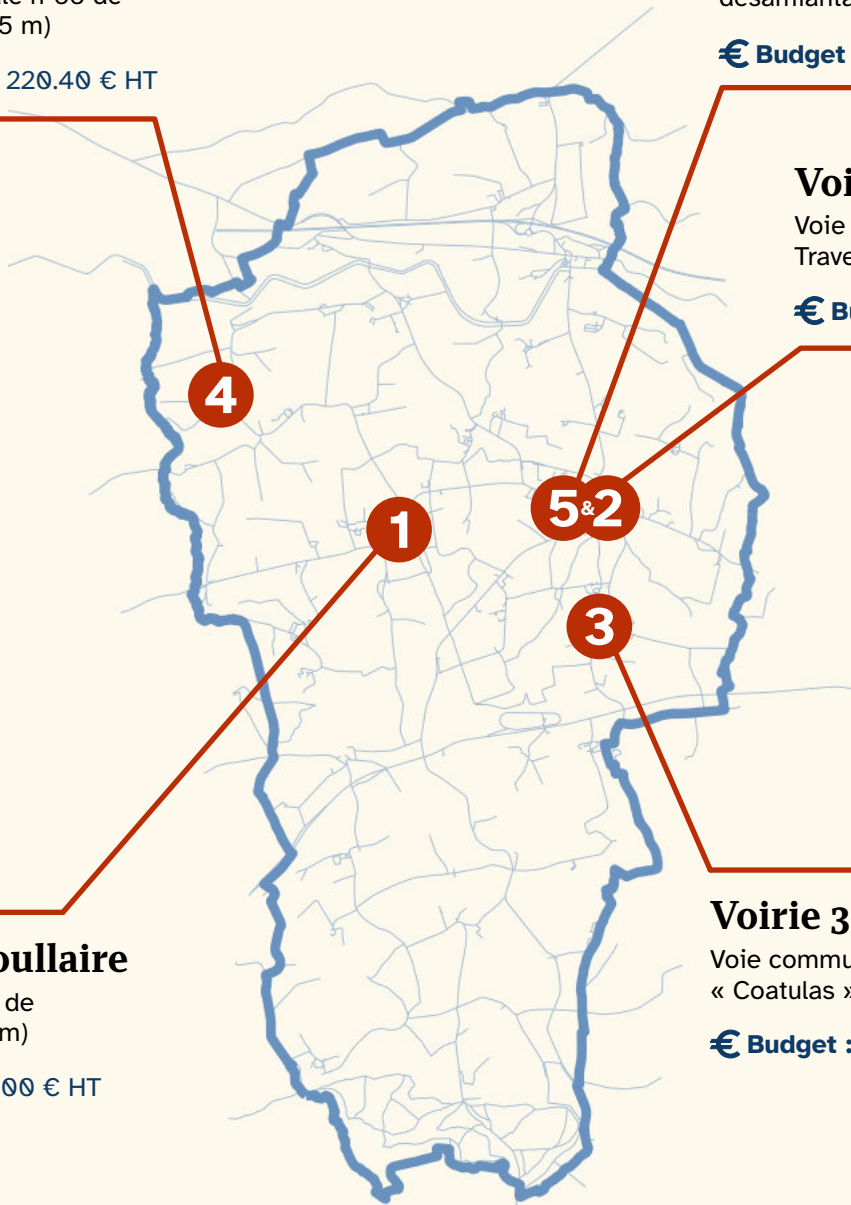
Voie communale n°1 de « Keroullaire » (310 m)

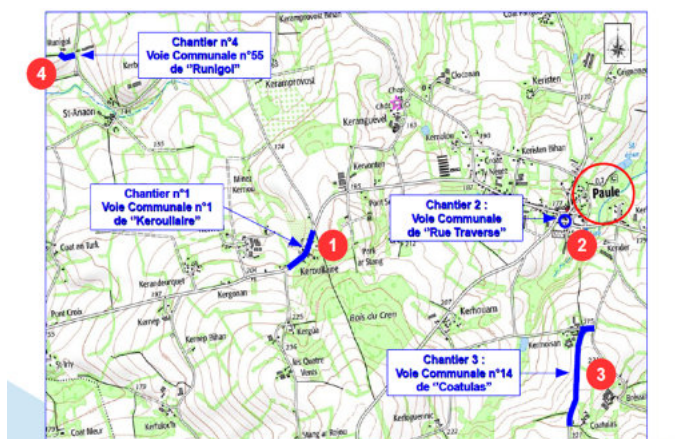
€ Budget : 20 962.00 € HT

Voirie 3 : Coatulas

Voie communale n°14 de « Coatulas » (734 m)

€ Budget : 49 325.50 € HT





Entretien des voiries et des fossés

Un programme d'entretien des voiries et des fossés est en cours sur l'année 2026. **Les travaux ont démarré au mois de mars dernier et se poursuivront jusqu'à l'automne.**

Les secteurs concernés cette année sur la commune de Paule sont :

- Chemin d'exploitation (CE) n°10 sur le secteur de **Créhen**
- Voie Communale (VC) n°27 sur le secteur de **Toulhalec**
- VC n°10 à **Kerbernes**
- VC n°14 et CE 86 sur le secteur de **Coatulas**
- VC n°3 sur le secteur de **Runigol**
- Lieu-dit de **Rozmilet**

L'hiver 2025-2026 a connu une **pluviométrie élevée**, L'objectif de ces travaux est de permettre de résoudre certains problèmes constatés et de réaliser un curage des fossés afin de garantir le meilleur écoulement possible des eaux pluviales et d'éviter des débordements sur les routes ou dans les propriétés.

Programme voirie 2026

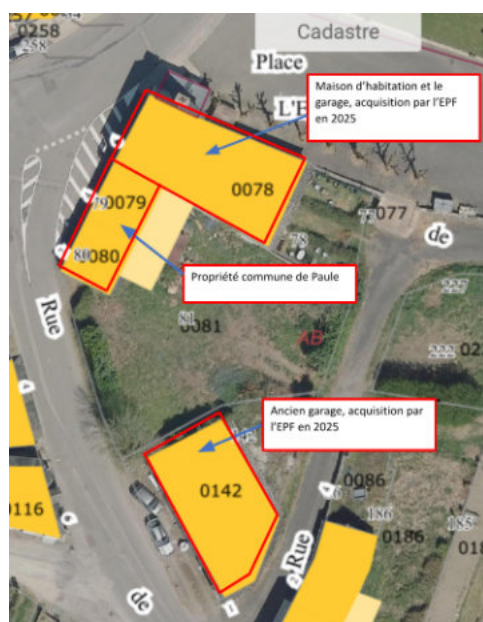
Comme chaque année, la commune adhère au groupement de commande avec les communes de Trébrivan, Locarn, Le Moustoir, Maël-Carhaix, Plévin et Paule. Pour l'année 2026, la commune de Plévin est coordonnatrice du groupement de commande. Cela consiste principalement à la réalisation de l'ensemble du dossier administratif pour la publication du marché public et l'organisation des réunions en lien avec l'agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor (ADAC22).

Le programme 2026 est réparti sur **4 chantiers de la commune.**

Le conseil municipal, par délibération du 20 mai 2026, a validé l'offre de la société EUROVIA pour un montant de 81 090.40 € HT (tranche ferme + tranche optionnelle (Runigol)*).

* Une tranche optionnelle s'apparente à une "option" dans un marché public de travaux.

Les travaux seront réalisés entre la mi-juin et la fin du mois de juillet.



Point sur le projet d'aménagement de l'îlot central

Depuis septembre 2023, la commune a conventionné avec l'établissement public foncier « EPF » pour un **accompagnement et la mise en place d'une assistance d'ingénierie** pour le projet d'aménagement de l'îlot central.

Cette convention d'une durée de **7 ans** a permis de réaliser **l'acquisition des bâtiments et du foncier non propriétés de la commune.**

Marché de démolition pour l'îlot central

Un groupement de commande par conventionnement a été constitué entre l'EPF et la commune pour la démolition, la dépollution et le désamiantage des bâtiments.

Les travaux consistent au curage des 3 maisons d'habitation, au désamiantage et à la démolition totale des sanitaires publics, d'un appentis et des 2 garages.



Désamiantage, dépollution et démolition de l'ancien garage rue du Stériou



Une commission d'appel d'offres avec les représentants de l'EPF et les élus de la commune a eu lieu le 27 avril 2026. L'offre de l'entreprise Kerleroux a été jugée la mieux disante au regard des critères techniques et financiers pour un montant de 157 950,20 € HT.

Un planning de travaux a été défini avec l'entreprise lauréate. Après une phase de préparation réglementaire sur le mois de juillet, le démarrage des travaux est prévu fin août pour une durée de 12 semaines.

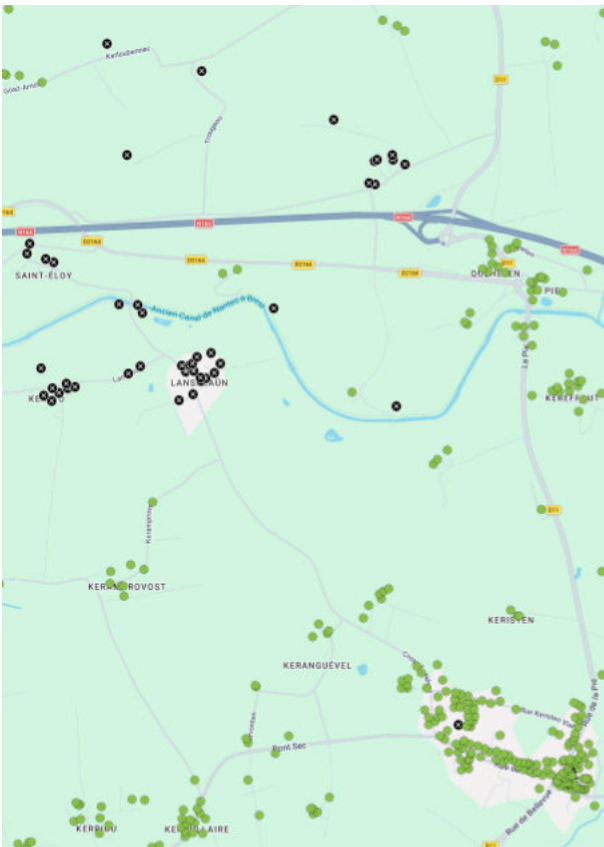


La vitesse sur nos routes

Depuis plusieurs mois, il a été constaté des incivilités et des vitesses dangereuses sur nos routes communales.

La mairie, soucieuse de la sécurité de chacun, demande aux conducteurs d'adopter une attitude responsable.

Il est de la responsabilité de chacun de respecter la sécurité de tous par une vitesse adaptée. En particulier en période estivale où il n'est pas rare de rencontrer sur nos routes des familles en balade ou des cyclistes.



Vue du nord ouest de la commune qui concentre une majorité des habitations en attente de raccordement. Plan à retrouver sur le site thdbretagne.bzh

Déploiement du réseau fibre sur la commune

Au 1^{er} trimestre 2026, **40 habitations sont maintenant raccordables** à la fibre.

Sur la commune, **44 habitations sont encore à raccorder**. Cela nécessite une nouvelle intervention et des extensions sur quelques lieux-dits.

La **mise en commercialisation des dernières habitations** est prévue au **2nd semestre 2026** et concerne les secteurs de Lansalaun, St Eloi, Kerléo, les écluses de Tronjoly et du moulin de Tronjoly, Kerlérans, Kerdrézec et Trougaou.



Arrêt du réseau cuivre

L'**arrêt du réseau cuivre historique** (ou plus connu sous le nom du réseau France Télécom) est désormais programmé pour la commune de Paule : il sera effectif à l'horizon **mai 2029**.

Nous invitons les habitants à être **vigilants** sur les discours des **démarcheurs téléphoniques** et à **éviter de s'engager sans un temps de réflexion** avec les opérateurs.



© Mika Baumeister

Aide au raccordement

Tous les particuliers et très petites entreprises (TPE) **disposant d'une attestation d'échec de raccordement délivrée par leur opérateur commercial**, peuvent déposer une demande d'aide pour le raccordement à la fibre optique.

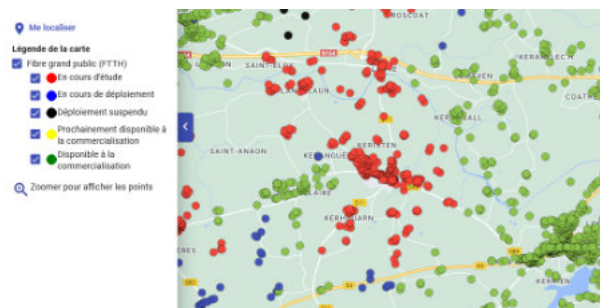
Ce dispositif vise à **aider au financement des travaux en domaine privé** nécessaires pour permettre le raccordement (reprise ou pose de fourreau, pose de poteau...).

Les **logements collectifs** et les **copropriétés ne sont pas éligibles** à ce dispositif.

Plus d'infos sur : www.asp.gouv.fr/aides/fibre-optique-aide-au-raccordement

Vérifiez votre éligibilité

Le lien www.thdbretagne.bzh/11384-etes-vous-eligible.htm vous permet d'accéder à une cartographie sur laquelle sont représentés tous les logements qui sont ou seront éligibles.



Vous avez des questions ?

Contactez au choix :

- la CCKB au 02.96.29.18.18 ou
- la Mairie au 02.96.29.64.09 ou
- rendez-vous sur le site www.thdbretagne.bzh

RENTRÉE 2026

École

L'école de Paule fait partie d'un **Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)** avec la commune de Plévin, permettant la répartition des élèves sur les 2 communes.

Sur l'année 2025-2026 nous avons 37 enfants en élémentaire (Paule) et 27 en maternelle (Plévin).

En 2026, les effectifs de l'école se maintiennent.

À la rentrée prochaine, l'effectif de **37 enfants en école élémentaire** est inchangé, mais **l'école maternelle passe à 30 élèves**.

Nous constatons une **légère hausse des effectifs** depuis quelques temps, c'est une tendance positive pour le RPI.



Le saviez-vous ?

Depuis le 1er janvier 2022 la cantine scolaire met en pratique la tarification sociale « **dispositif de la cantine à 1 €** » (**prix du repas de 1 à 3 €** selon votre quotient familial).

D'importantes économies pour les familles puisque sur l'année 2025, le **prix de revient** pour la commune (en comptant uniquement le coût alimentaire et les frais de personnel) s'élève à **9.08 €/repas**.



Aidez à l'organisation des projets du RPI

L'**amicale Laïque** participe toujours financièrement aux projets du RPI (spectacle de fin d'année, distribution de livres, cinéma, piscine ect....)

De nouveaux bénévoles seraient les bienvenus ! Vous pouvez vous adresser à la mairie ou à l'Amicale Laïque directement.

67

Élèves Scolarisés dans
le RPI Paule-Plévin

Rappel pour les parents souhaitant inscrire leurs enfants au RPI

Les inscriptions sont enregistrées à la mairie de votre commune, en partenariat avec le Directeur ou la Directrice de l'école fréquentée par votre enfant.

Comment s'organise le transport ?

Une navette assure le transport entre les écoles de Paule et Plévin. Le transport est confié à la société Transdev-CAT de Carhaix.

Le transport scolaire communal de Paule

L'enfant est pris en charge le matin à son domicile et reconduit le soir. Plusieurs formules de transport sont possibles. N'hésitez pas à contacter la mairie.

Garderie

A partir de 7h45 et le soir de 16h30 à 17h, votre enfant peut être accueilli à l'école où diverses activités ludiques et artistiques lui sont proposées. En complément, la garderie à l'école de Plévin accueille les enfants des 2 écoles de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30.



La médiathèque



La médiathèque vous accueille le **mercredi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30**, ainsi que le **samedi de 10h30 à 12h00**.

Elle compte aujourd'hui une centaine d'adhérents (peut-être bientôt plus, maintenant que l'**adhésion est gratuite** !) et met à disposition **entre 4000 et 5000 ouvrages**, régulièrement renouvelés. À cela s'ajoutent environ **400 documents issus de la Bibliothèque des Côtes d'Armor** (livres adultes et jeunesse, CD et DVD). **Les livres peuvent être empruntés pour un mois** et si le titre qui vous intéresse n'est pas disponible sur place, il est **possible de le commander** facilement.

Des **ordinateurs sont mis à disposition** du public, et le réseau **Wi-Fi est accessible à tous** (vous pouvez même apporter votre propre PC !).

De **nouveaux volontaires seraient les bienvenus** pour rejoindre l'équipe et contribuer à faire vivre ce lieu convivial : n'hésitez pas à **contacter la mairie si vous êtes intéressés**.

L'ADMR (aide à domicile en milieu rural) au chevet des familles

L'ADMR Corlay-Rostrenen est connue pour ses interventions dans le cadre de l'aide à domicile et des soins auprès des personnes âgées et/ou handicapées, pour son accueil de jour recevant des personnes atteintes de troubles cognitifs.

Cette fois, nous mettons l'accent sur le **service famille** qui constitue le *socle historique* de notre activité. L'objectif est d'accompagner les familles dans leur quotidien lorsqu'elles sont confrontées à des changements et/ou à des difficultés (maladie, hospitalisation, décès, accident de la vie, grossesse difficile, naissance, désir de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, difficultés dans la relation parents-enfants,)

2 types de professionnels interviennent :

- Les aides à domicile
- Les Tisf (techniciennes d'intervention sociale et familiale)

Différentes missions :

- Aide aux tâches de la vie quotidienne (préparation des repas, entretien du linge et du logement, courses, accompagnement des enfants à l'école...)
- Soutien éducatif, technique et psychologique dans les actes de la vie quotidienne et dans l'éducation des enfants, visite en présence d'un tiers, toilette repas des enfants, activités d'éveil, aide aux devoirs
- Aide dans la gestion administrative (budget, conciliation vie familiale/professionnelle)
- Aide au répit (avoir un temps à soi)

L'ADMR Corlay-Rostrenen

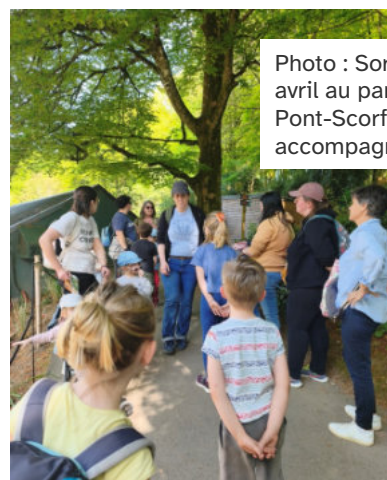


Photo : Sortie des familles le 23 avril au parc refuge de Nataé à Pont-Scorff (56), 45 personnes accompagnées de 2 bénévoles

ADMINISTRATION

Budget, subventions & tarifs

Les subventions versées en 2026

Organismes	Subvention attribuée
A.S La Montagne Paule-Plévin	1 000 €
Société de chasse La Pauloise	500 €
Amicale Laïque Paule-Plévin	1 200 €
Association Festi Paule	800 €
Association Coup de Patte du Kreiz Breizh (**)	800 €
Dernières Cartouches de Carhaix (*)	75 €
Poney Club de Glomel (*)	15 €
Association Carhaixment Danse (*)	60 €
Cercle Celtique de Rostrenen (*)	15 €
Restaurant du Cœur de Rostrenen	250 €
Association Rêves de Clown	100 €
Solidarité Paysans de Bretagne	50 €
ADMR Corlay-Rostrenen	50 €
La Gourinoise contre le cancer	50 €
Office des Sports et des Loisirs de Maël-Carhaix	100 €
Association Paule et ses 2 chapelles	500 €
Bretteurs Rostrenn - Escrime (*)	15 €
Secours populaire	50 €
Association APEK (enfants scolarisés en IME)	30 €

(*) : Participation de 15€ pour les activités (avec licence) pour les moins de 18 ans.

(**) : Jérôme GAILLARD, Trésorier de l'Association, s'est abstenu pour le vote de cette subvention

Une participation de **10 € par nuitée** sera accordée aux élèves **domiciliés à Paule** et **scolarisés en primaire ou collège** qui participent aux **voyages pédagogiques**. L'aide sera versée directement aux familles sur présentation de justificatifs par les établissements scolaires.

Une aide de **20 €** sera accordée aux **enfants de Paule de moins de 18 ans** fréquentant l'antenne de **l'école de musique à Paule** pendant une durée **minimum de 2 trimestres**.

À compter de **2026**, la **salle polyvalente est mise à disposition gracieusement pour les associations de la commune quand ces dernières organisent des festivités ouvertes au public**. Les modalités d'attribution pour les subventions de l'année 2027 seront réétudiées et modifiées en commission finance.

Le budget primitif 2026

Le budget général et le budget annexe (Centre Communal d'Action Sociale) ont été votés le 20 avril 2026.



Section de fonctionnement

565 221.00 €

60.5 % du budget total

Section d'investissement

368 773.97 €

39.5 % du budget total

Budget total

933 994.97 €

L'article L.1612-4 du CGCT dispose que le budget de la collectivité territoriale est voté en équilibre réel :

Dépenses = recettes dans chaque section

Contributions directes

Le taux du foncier bâti et non bâti ainsi que celui de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires relèvent du vote des conseils municipaux.

Afin de compenser la perte de recette de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes perçoivent depuis 2021 la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Le taux appliqué par le département est ajouté à celui de la commune.

Les bases d'imposition, auxquelles sont appliqués les taux votés par la commune, sont fixées chaque année par le Ministère des Finances.

	Taux 2025	Taux 2026
Foncier bâti	39.03 %	39.03 %
Foncier non bâti	54.97 %	54.97 %
Taxe habitation résidences secondaires	11.10 %	12 %

Redevance Assainissement Collectif

La compétence du réseau d'assainissement collectif a été transférée à la Communauté de Communes du Kreiz Breizh (CCKB) au 1er janvier 2026.

Tarifs de location de la salle polyvalente

	Associations	Paulois	Extérieurs
Réunion	Gratuit	Gratuit	50 €
Activités diverses	50 €/ trimestre 1er trimestre gratuit pour les associations pauloises - dans la limite de 12 utilisations par trimestre	/	60 €/ trimestre
Vin d'honneur	55 € 1ère location gratuite pour les associations pauloises	65 €	75 €
Collation d'obsèques	/	65 €	75 €
Sans cuisine avec couverts	105 € 1ère location gratuite pour les associations pauloises	125 €	170 €
Avec cuisine et couverts	125 € 1ère location gratuite pour les associations pauloises	150 €	200 €
2 jours consécutifs	180 € 1ère location gratuite pour les associations pauloises	190 €	350 €
Location vidéo projecteur	30 €	30 €	55 €
Forfait chauffage	70 €		
Caution	1 500 €		

Tarifs des concessions du cimetière

Concession trentenaire

- 2 m² : 50 €
- 4 m² : 75 €

Concession cinquantenaire

- 2 m² : 70 €
- 4 m² : 120 €

Columbarium

- 15 ans : 285 €
- 30 ans : 565 €



Vie Locale & Environnement

Ouverture d'un relais Poste

Depuis le 31 mars 2026, l'El Dorado propose un tout nouveau service : **l'ouverture d'un relais Poste, accessible aux mêmes horaires que le bar** (à l'exception de la fermeture, à 20h), soit le **lundi, mardi, jeudi et vendredi** de 8h00 à 13h00 et de 17h00 à 20h00, et le **dimanche** de 11h00 à 20h00.

Sur place, vous pouvez effectuer les opérations suivantes :

- Opération courante
- Achat de timbres , enveloppes pré-affranchies
- Colis
- Affranchissement et dépôt
- Envoi de recommandé national et international

À terme, un point relais colis pourrait également voir le jour.

Un service de proximité de nouveau disponible sur la commune grâce à l'engagement renouvelé de l'El Dorado envers la vie locale, pour le plus grand plaisir des habitants !



Intempéries

Le 5 et 6 Janvier 2026, une épaisse couche de neige est tombée sur le Centre Bretagne rendant parfois la circulation difficile voire impossible. La neige s'étant transformée en verglas, certaines pentes sont devenues de véritables patinoires bloquant les automobilistes jusqu'au dégel d'une partie de la chaussée.

La suite du mois de Janvier a elle aussi affiché son caractère exceptionnel avec des pluies ayant entraîné la hausse des cours d'eau et parfois même des fossés.

NOUVEAUX À PAULE



DES'K'ELEC

Électricité Générale & domotique
Pour l'habitat et le petit tertiaire

- Dépannage
- Rénovation
- Neuf

☎ 06 68 59 17 08

✉ descamps.k.elec@gmail.com



Hppmtv.bzh

Télévision locale bretonne
Sur youtube

🔗 hppmtv.bzh

☎ 06 29 89 07 70



Une histoire de famille et de passion pour le cheval breton

Goulven et sa maman Isabelle à la remise des prix au salon international de l'agriculture 2026 pour Nirvana de Kerjean

C'est au lieu-dit Kerjean au sud de la commune de Paule, dans ses prairies vallonnées, que la famille Pascal Cousin élève des chevaux bretons de type lourd primés en concours de beauté jusqu'à la récompense ultime du concours général agricole.

Déjà 4 générations

A l'époque des grands-parents de Pascal, toutes les fermes de Paule avaient leurs chevaux. Cette génération a connu la transition entre le cheval au travail et le tracteur. Son grand-père et son père ont choisi de garder des chevaux bretons, pour le plaisir et « la passion de la génétique ». Ce goût de l'élevage et des concours leur avait été transmis par un autre paulois, Jean Le Bras.

Aujourd'hui Pascal et son épouse Isabelle poursuivent cette belle histoire de famille et de transmission, avec leur fils Goulven en première ligne pour présenter la belle Nirvana et gagner le premier prix lors du salon international de l'agriculture, fin février dernier.

Une passion prenante pour arriver au sommet

La famille Cousin possède une dizaine de poulinières et un étalon. Les chevaux vivent harmonieusement au milieu du troupeau de vaches allaitantes. Pour cette année 2026, ce sont 7 naissances qui sont prévues et qui mobilisent toute leur attention. Mais qu'on ne s'y trompe pas, derrière une apparente force de la nature, les juments de plus d'une tonne sont très fragiles au moment crucial des poulinages. Ainsi de janvier à juin, pas question pour Pascal de s'absenter sur les moments fatidiques. « Quand ça se passe mal c'est dur, mais si on est présent on se dit qu'on a tout mis en œuvre comme éleveur et avec l'appui d'un vétérinaire quand il faut. » Et pas question de faire confiance aux appareils de détection « quand ça se déclenche et qu'il y a un problème, on intervient déjà trop tard ». Car rien ne remplace la surveillance et l'œil expérimenté de l'éleveur.

Et quand on brigue les concours de beauté, surtout à visée nationale, il n'y a pas de répit au second semestre. Car à cette période succèdent les concours, du niveau cantonal d'abord à Plouguernevel, puis départemental à Lamballe, avant d'espérer obtenir une des 12 places prévues pour concourir au salon de l'agriculture. Ce n'est pas systématique de gravir les échelons, car « il faut une bonne pouliche et qui soit prête pour être sélectionnée ».

Un cycle que Pascal maîtrise parfaitement depuis 33 ans et leur première sélection nationale en 1993. Car vous l'aurez compris Nirvana n'est pas la première des Kerjean à décrocher l'or à Paris. Et parfois ce sont d'autres éleveurs qui présentent au salon des filles Kerjean nées à Paule. Ainsi cette année Didier Le Bec de Carhaix était sélectionné pour le département du Finistère avec Nora de Kerjean. A noter aussi que concourait pour la sélection morbihannaise un autre paulois, Mathieu Jaouen dont l'élevage se situe à Langonnet et qui présentait Nyzka du Crann.

Quelle fierté pour notre petite commune du centre Bretagne si bien représentée !

La filière du cheval breton en bref

De 2400 à 2500 naissances par an dont la moitié à l'extérieur de la Bretagne

- **Types** : cheval lourd (comme ceux de la famille Cousin) ou cheval postier dit léger
- **Qualités** : robustesse, polyvalence, tempérament calme
- **Robes** : majoritairement alezan et diverses nuances, plus rares bai, aubère ou rouan

Un investissement dans le collectif et au service de la filière

En dehors de son élevage, Pascal se mobilise dans différentes instances et fonctions pour la sauvegarde de la filière et de la race. Il est ainsi président du comité des Côtes d'Armor, juge dans des territoires extérieurs et administrateur de l'ANCTB (association nationale cheval de trait breton). Car les défis pour préserver l'avenir du cheval breton ne manquent pas : renouvellement des générations, leviers de soutenabilité, rayonnement national et international...

« Une valorisation pour la viande (notamment Italie et Japon) reste indispensable pour le soutien de la race comme pour les autres races de chevaux de trait ».

Et des opérations comme les déplacements au salon de l'agriculture restent une belle vitrine pour les éleveurs passionnés et leurs animaux leur permettant de rester visibles du grand public. De telles actions ne peuvent s'envisager que dans une dynamique collective d'organisation permettant d'allier challenge dans l'excellence et convivialité.

Alors quand on demande à Pascal et Isabelle pourquoi ils poursuivent dans cette passion, cela reste difficile à expliquer et irrationnel : « un virus » qu'ils ont attrapé et transmis à un de leurs 2 fils, avec semble-t-il la 5ème génération que l'on entrevoit déjà pour maintenir leurs belles lignées de juments pauloises !



Goulven en présentation de Nirvana qui allie puissance et élégance



Un loup a peut-être été observé sur la commune

Courant mars, un grand canidé a été observé sur la commune. **Un signalement a été immédiatement réalisé auprès de l'OFB** qui a dépêché un agent le jour même pour chercher des indices. **Aucune preuve concrète n'a pu confirmer qu'il s'agissait d'un loup.**

En revanche, le « **Groupe Loup Bretagne** » émet **l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un loup déjà identifié en Bretagne.** Les journaux locaux ont fait d'ailleurs mention de cette présence potentielle chez nos voisins de Plévin.

! Pour rappel

- le loup bénéficie pour le moment du statut d'**espèce protégée**, les tirs sont uniquement à titre **dérogame**.
- Dans le but d'**être indemnisé** et lorsqu'une prédation de loup est suspectée, l'éleveur ayant subi des dommages peut **contacter la DDTM.**

Source : pna-loup.developpement-durable.gouv.fr

Si vous avez des informations sur la présence du loup, nous vous invitons à **contacter l'OFB22** au 02 96 33 01 71 ou par email à sd22@ofb.gouv.fr

Ça s'est passé à Paule !

SAMEDI 25 & DIMANCHE 26 AVRIL

Randonnée de Festi Paule

Les randonnées solidaires organisées par l'association ont réuni 230 participants sur les chemins de Paule, dont 40 dès le samedi soir pour un circuit nocturne de 10 km avec coucher de soleil au sommet de Minez Gligueric. Une large part des bénéfices est reversée à l'association « Le Sourire de Liam », association soutenant un jeune adulte atteint du syndrome d'Angelman.

La randonnée guidée du dimanche a fait une escale au Manoir de kéranguével où se tenait une exposition du Club Photo et du Club de Calligraphie de Paule.



SAMEDI 28 MARS

Couscous à emporter par Coup de patte du Kreiz Breizh

L'association dresse un bilan positif de cette deuxième édition du « Couscous à emporter » qui a eu lieu le 28 mars. Une hausse du nombre de repas vendus, passant de 150 l'an dernier à 210 cette année. Nous vous remercions, le succès de cet évènement a permis de réaliser une extension de la chatterie avec une partie extérieure pour le plus grand bonheur de nos protégés.

Cela nous permet également de poursuivre les prises en charge.

Notre prochain évènement est en partenariat avec la Pie'zeria du canal, avec une vente de pizzas à emporter le 23 juin dès 18h à la salle polyvalente. Buvette sur place. Nous comptons sur vous pour



nous aider à faire de ce nouvel évènement un succès.

Puis nous vous donnerons rendez-vous le 24 octobre 2026 pour notre randonnée d'Halloween et ses chemins décorés pour l'occasion.

Si vous souhaitez nous soutenir, devenir bénévole, famille d'accueil, pour de la couture, bricolage pour la déco de rando n'hésitez pas à nous contacter par mail coupdepattedukreizbreizh@gmail.com.

Au plaisir de vous rencontrer lors de nos évènements.

L'équipe Coup de patte du Kreiz Breizh.



Vous avez une association à Paule ?

Faites vous aussi entendre votre voix : envoyez votre article avant le 15 novembre 2026 à mairie@paule.bzh.



© Ouest-france

LUNDI 25 MAI

Le Pardon de Saint-Eloi

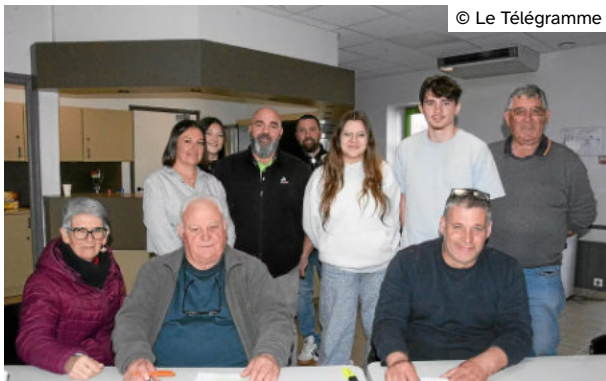
Le lundi de Pentecôte a réuni de nombreux pèlerins pour le pardon de Saint-Éloi. La bénédiction de deux chevaux par le père Gaëtan Lormel a été le temps fort de la cérémonie, une tradition de retour après plusieurs éditions sans chevaux.

Relancée en décembre 2025, l'association « Paule et ses deux chapelles » était présente pour animer la journée. Une vente de gâteaux a permis de renflouer la trésorerie afin de poursuivre la mission de préservation du patrimoine.

Merci aux bénévoles pour le travail réalisé.



© Ouest-france



© Le Télégramme

SAMEDI 7 FÉVRIER

Repas tartiflette par Festi'Paule

La salle polyvalente de Paule a accueilli le 7 février le repas tartiflette organisé par Festi'Paule.

Au total, 190 repas ont été servis sur place ou à emporter.



© Le Télégramme

SAMEDI 11 AVRIL

Repas à emporter par la société de chasse La Pauloise

Le 11 avril, la Société de chasse de Paule a organisé son repas à emporter. Au total, 270 repas ont été réservés.

Les bénéficiaires sont destinés en partie au dédommagement des agriculteurs victimes de dégâts causés par le grand gibier.

Les organisateurs ont remis le 30 mai un chèque de 270 € (un euro par repas réservé) à l'association « Paule et ses deux Chapelles », pour soutenir la préservation du patrimoine et la préparation des pardons.

SAMEDI 14 MARS ET SAMEDI 4 AVRIL

Soirée crêpe et soirée disco de l'Amicale Laïque

La soirée crêpes a eu lieu le 14 mars à Plévin. Nous avons eu plus de 200 convives lors de cette soirée.

Puis le 4 avril, nous nous sommes ambiancé sur la musique de Dj flow lors de la soirée disco à la salle des fêtes de PAULE. La soirée disco a rassemblé 150 personnes.

Prochain rendez vous : le 21 juin pour la kermesse avec un repas rougail saucisse sur l'heure de midi et de nombreux stands toute l'après midi. Ouvert à tous.

Le bureau de l'Amicale Laïque des écoles



VENDREDI 9 JANVIER

Cérémonie des vœux

la salle des fêtes a accueilli la cérémonie des vœux du maire Christel Guillerm le 9 Janvier. L'accent a été mis sur le recensement de la population, qui a eu lieu en début d'année, sur les élections municipales et sur l'entretien du patrimoine




À venir

Exposition du club photo

Vernissage le 21 août à 19h00.

Exposition de Paule Photos du 22 août au 6 septembre avec un marché Artistes et Créateurs le 30 août, au manoir de Keranguevel.

Voir tous les événements
à venir au dos 

Kreiz Breizh Elites, course cycliste internationale

À l'occasion du passage de la course (1 août à Paule), la circulation sera momentanément perturbée.

Cette épreuve se déroule sous arrêté préfectoral autorisant un usage exclusif temporaire de la chaussée. Les signaleurs présents aux carrefours sont des bénévoles mobilisés pour la sécurité de tous. Merci de suivre leurs indications et d'adapter votre conduite à l'approche de la course.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Vue aérienne de l'enclos carré de Paule



Reconstitution du domaine de Paule (Phase 2 de la fouille).



Le point culture

Saviez-vous que Paule abritait un **site archéologique sans équivalent** dans notre pays ?

Le site de Saint-Symphorien, témoignant d'une villa aristocratique celte, a nécessité une **vingtaine d'années de fouille à l'aide de 300 fouilleurs** ainsi qu'une **dizaine d'années d'études**. C'est de là qu'est d'ailleurs issue la statuette de barde, emblème de notre commune.

Apprenez-en plus sur ce travail de recherche dans le **podcast Carbone 14 du 11 Septembre 2021** :

« Paule, exceptionnelle résidence aristocratique gauloise au cœur de la Bretagne » - France Culture

source photo & illustration : DR DRAC Bretagne

Les petites annonces

Vous aimez jardiner ?

Plusieurs habitants de la commune souhaitent la création d'un groupe d'échange de jardiniers : rejoignez-les !

Contact : Gaétane Roslagadec -
06 75 35 61 27

Création d'un club de lecture

Si vous êtes intéressés par les livres, la lecture et échanger sur différents sujets, rejoignez le futur club de lecture à partir de l'automne.

Contact : Mairie de Paule - 02 96 29 64 09
- nous nous ferons un plaisir de vous recontacter.



Points de collecte des ordures ménagères

Nous constatons régulièrement, sur les différents points d'apport volontaire (ou points de collecte des ordures ménagères), des **dépôts sauvages**. Ces dépôts sur les points de collecte sont des **sources de désagrément pour les habitants proches**. Ils génèrent également une mauvaise image de notre commune. Il est à rappeler que ces points de collecte sont équipés, pour la plupart, d'un collecteur de déchets ménagers, d'un collecteur pour le tri (bac jaune) et d'un collecteur pour les verres (bac vert).

Pour plus d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la CCKB www.kreiz-breizh.fr. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour une bonne utilisation des points de collecte et les horaires des déchèteries présentes sur le territoire.

Si vous observez des désordres sur les points de collecte, vous pouvez contacter directement la Communauté de Communes du Kreiz Breizh, gestionnaire de la collecte, au **02 96 29 18 18**.

ASTUCE POTAGER

Quand le compost est-il mûr ?

Quand dans votre main, vous avez une sorte de terreau sombre, homogène, dans lequel vous ne pouvez plus reconnaître l'origine des débris, et qui sent l'humus, vous pouvez être sûr que votre compost est mûr et prêt à être utilisé.

Le test ultime, si vous n'êtes pas sûr, c'est le semis de graines de cresson. Si le semis lève bien, le compost est mûr.

Si ce dernier ne l'est pas tout à fait, aucune graine ne germera !



Camping-car France services

Depuis février 2021, 2 agents accueillent, sans rendez-vous, tous les habitants dans un camping-car aménagé et connecté. Ils apportent des renseignements et un accompagnement au nom des partenaires :

- l'Assurance Maladie (CPAM),
- les Allocations Familiales (CAF),
- l'Assurance Retraite (CARSAT),
- France Travail (Pôle emploi),
- les Ministères de l'Intérieur (Préfecture) et de la Justice (accès aux droits),
- la DGFIP (Finances publiques),
- la MSA.

L'accueil itinérant se déplace de commune en commune, selon un calendrier trimestriel défini.



Prochaines dates de présence à Paule

En 2026, de 9h30 à 12h les :

- Mardi 16 juin
- Mercredi 15 juillet
- Mardi 25 août

RADON : NE LE LAISSEZ PAS S'INSTALLER DANS VOTRE SALON !

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES :

AÉREZ 10 MIN. TOUS LES JOURS, ÉTÉ COMME HIVER



radon.bzh

Le radon à Paule

Qu'est-ce que le radon?

Le radon est un gaz radioactif naturel inodore, incolore et inerte chimiquement. Il est issu de la désintégration de l'uranium et du radium présents dans le sol et les roches.

Le radon est présent partout : dans l'air, le sol, l'eau avec une concentration très variable d'un lieu à l'autre suivant de nombreux facteurs : pression, température, porosité, ventilation...

Dans l'air extérieur, le radon se dilue rapidement et sa concentration moyenne reste généralement très faible. Par contre, dans les espaces clos comme les bâtiments, il peut s'accumuler et atteindre parfois des concentrations élevées.

Les zones les plus concernées par des niveaux élevés de radon dans les bâtiments sont celles ayant des formations géologiques naturellement riches en uranium (sous-sols granitiques et volcaniques).

La concentration en radon se mesure en becquerel par mètre cube d'air (Bq/m^3) et le niveau moyen de radon dans l'habitat français est inférieur à $100Bq/m^3$.

Le Radon en chiffres

- en Bretagne 82% de la population réside en zone significativement exposée (contre 18% à l'échelle nationale).
- 20% des cancers du poumon seraient attribuables au radon en Bretagne.
- Associé au tabac, le radon multiplie par 20 le risque de cancer du poumon.
- Sur la commune de Paule le potentiel radon est de 3/3 – « important ».

Sources : georisques.gouv.fr, ARS Bretagne

Comment réduire l'exposition au radon dans son habitation ?

Des solutions techniques existent pour réduire la concentration en radon dans son habitation :

- aérer quotidiennement son domicile par l'ouverture des fenêtres au moins 10 minutes par jour ;
- ne pas obstruer les entrées et les sorties d'air, quand elles existent, et les nettoyer régulièrement ;
- veiller à l'entretien régulier du système de ventilation, quand il existe, et à changer les filtres régulièrement.

Les travaux d'aménagement suivants permettent également de réduire la concentration en radon dans son habitation, en particulier en cas de concentration excédant $1000 Bq/m^3$:

- assurer l'étanchéité de l'interface entre le bâtiment et le sol vis-à-vis du passage du radon (fissures, joints sol/mur, passages des réseaux) ;
- améliorer, rétablir ou mettre en œuvre une ventilation naturelle ou mécanique dans le soubassement de son domicile.

La commune de Paule ayant un fort potentiel de radon, il est recommandé d'effectuer une mesure de celui-ci par l'installation d'un dosimètre radon.



En savoir plus sur le radon :
georisques.gouv.fr
bretagne.ars.sante.fr/le-radon





À venir

26 JUILLET

Commémoration au mémorial de La Pie

1^{ER} AOÛT

Passage à Paule de la Kreiz Breizh Elites, course cycliste internationale

15 AOÛT

Pardon de Lansalaün

22 AOÛT AU 6 SEPTEMBRE

Exposition du club photo « Paule Photos » au manoir de Keranguével

24 OCTOBRE

Randonnée d'Halloween de Coup de pattes du Kreiz Breizh

AUTOMNE (DATE À VENIR)

Journée citoyenne

